

## SIP 2050 | MOUVEMENTS SOCIAUX, VIOLENCE ET SÉCURITÉ

### Plan de cours | Hiver 2024

Jeudi 15 :30 à 18 :30

Francesco Carlo Campisi – Chargé de cours  
École de criminologie – Université de Montréal  
Bureau C-4134 (Pavillon Lionel-Groulx), Campus Montréal  
c. : francesco.carlo.campisi@umontreal.ca

Disponibilités : prendre rendez-vous par courriel

### 1. Introduction

Manifestations contre le racisme, mouvements anti-masques, « Gilets jaunes », le mouvement féministe Iranienne, protestations « monstres » à Hong Kong, mobilisations massives de manifestants pour le climat à travers le monde, ou actions contre la gentrification de certains quartiers à Montréal, autant de situations qui rappellent que les rapports sociaux, économiques et politiques des sociétés modernes se caractérisent par des tensions, des discordes, voire de la violence. Celles-ci sont provoquées par des antagonismes et points de vue divergents entre groupes sociaux quant à la marche que devrait suivre la société, mais peuvent aussi être précipitées par le type de réponse des forces policières. Si les récentes attaques terroristes qu'ont connues les grandes villes occidentales sont l'expression la plus dramatique de ces tensions, les mouvements *Black Lives Matter* ou *#moiaussi / #metoo* reflètent quant à eux le potentiel de progrès, d'évolution et changements importants de mentalités au sein d'une société que ces antagonismes peuvent générer.

De telles discordes sont portées par des mouvements sociaux, définis brièvement comme des formes d'actions collectives organisées et obéissant à des logiques rationnelles. Les manifestations qu'ils déclenchent trouvent leurs origines dans la complexification et l'interdépendance croissante à l'échelle mondiale des sociétés contemporaines. Si certaines sont pacifiques, comme lors du mouvement *#Occupy*, une grande proportion d'entre elles prennent des formes diverses de conflits sociaux. À titre d'exemples, on relève la violence dans, ou aux abords, des enceintes sportives (hooliganisme), les manifestations politiques violentes, mues par des idéologies tant de la gauche radicale que de l'extrême droite, des terrorismes nationalistes divers, des tensions raciales qui s'exacerbent, des mouvements anti-mondialisation, d'auto-détermination, des groupes éco-terroristes, des mouvements de libération des animaux ou encore, du terrorisme international inspiré par le fondamentalisme religieux.

Parallèlement à cela, il est nécessaire de considérer les moyens technologiques et communicationnels désormais disponibles, principalement les plateformes numériques (Facebook, Twitter, Reddit, Tik Tok, etc.), et leur rôle central dans la mise en visibilité des mouvements, leur coordination, leur promotion et leur diffusion à très large échelle. En retour,

ces plateformes sont étroitement surveillées par les acteurs de la sécurité qui puisent de précieux renseignements pour leur permettre d'adapter leurs réponses face à ces mouvements.

## 2. Objectif général du cours

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants.es aux principaux enjeux historiques, sociologiques, organisationnels, politiques, médiatiques et juridiques qui caractérisent les relations entre démocratie, contestation, actions politiques, violence et réponses stratégiques et tactiques des acteurs de la sécurité intérieure et ce, tant sur le plan local, national que transnational. Quelles sont les formes d'actions organisées répondant à des logiques rationnelles, autrement dit : comment appréhender et étudier les mouvements sociaux et leur contrôle ? Ce cours fournira aux étudiants.es des connaissances et outils conceptuels pour appréhender, décrire et analyser les mouvements sociaux et leurs acteurs.

À l'issue du cours, les étudiants.es auront acquis des connaissances de base sur les typologies des mouvements sociaux et des menaces qu'ils présentent, qu'il s'agisse des plus anodines aux plus catastrophiques. Ils disposeront également de connaissances sur les divers groupes sociaux à l'origine des revendications et de l'agitation sociale, leur typologie (religion, politique, idéologie, nationalisme) et les processus de radicalisation qui caractérisent leur trajectoire dans la violence pour certains. Également, les étudiants.es disposeront de connaissances portant sur la réaction et les réponses des acteurs et organisations de la sécurité intérieure, et ce, tant du point de vue des stratégies que des politiques et des outils qu'ils utilisent dans le processus de maintien de l'ordre et de contre-terrorisme. Les étudiants.es seront capables de produire une analyse de base de cas actuels de mouvements sociaux, de leurs acteurs et des enjeux politiques, sociaux et économiques qui les entourent.

## 3. Pédagogie et enseignement

Le cours aura lieu tous **les jeudis de 15 :30 à 18 :30 à partir du 11 janvier 2024 au C-4149 au pavillon Lionel-Groulx**. La matière sera donnée sous forme d'exposés magistraux assurés par le professeur. Cette méthode permettra l'acquisition des connaissances théoriques et empiriques nécessaires, ainsi qu'un bagage conceptuel indispensable pour atteindre les objectifs du cours ci-dessus explicités. Les diapositives présentées lors des séances seront disponibles la veille du cours sur Studium. Quand même, la présence est nécessaire pour réussir le cours.

Afin de faciliter les expériences d'apprentissage de chaque étudiant.e, il est important que les étudiants.es fassent leurs lectures **avant chaque cours, étant donné qu'une grande partie des séances sera alimentée par leurs propres interventions**. Les étudiants.es sont invités à poser des questions en tout temps ainsi qu'à exprimer leurs opinions et/ou exposer leurs expériences personnelles en lien avec la matière donnée.

## 4. Lectures obligatoires

Le cours nécessite une lecture obligatoire par séance. **Ces lectures constituent matière à évaluation au même titre que l'information présentée lors des séances.** L'ensemble des textes sera disponible en format PDF sur le site StudiUM du cours. Il est à noter que StudiUM sera utilisé uniquement et strictement comme plateforme d'accès aux lectures obligatoires, au matériel pédagogique, ainsi qu'à l'affichage des résultats des évaluations (anonymisés).

## 5. Évaluation

L'évaluation du cours s'organisera **en trois étapes** :

1. Un **bulletin descriptif** portant sur un événement d'actualité lié à la question des mouvements sociaux, de la violence et de la sécurité et s'étant produit dans les 14 jours avant sa remise, **le 22 février 2024** (30% de la note finale).
2. Un **bulletin analytique** portant sur un événement d'actualité s'étant produite dans les 14 jours précédant la remise au professeur ou historique et qui a toujours des répercussions actuelles (30% de la note finale) **le 11 avril 2024**. Des consignes seront données quant à la rédaction de ces bulletins.
3. Enfin, **une étude de cas** tiendra lieu d'évaluation finale le **18 avril 2024** et se déroulera en cours de 15 :30 à 18 :30 (40% de la note finale). Lors de cette étude de cas, les étudiants.es pourront avoir à leur disposition leurs notes de cours, leur ordinateur ainsi que les lectures obligatoires. Les travaux seront notés selon la grille d'évaluation suivante :

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Il est à noter que les étudiants.es seront également évalués sur la qualité de la langue. Aussi, et pour ceux qui éprouveraient des difficultés à l'écriture et à la grammaire, il est recommandé de prendre contact avec le **Centre de communication écrite de l'Université de Montréal**. Ce service est gratuit pour tous les étudiants.es inscrits. Pour plus d'information, les personnes intéressées pourront consulter l'adresse suivante : [www.cce.umontreal.ca](http://www.cce.umontreal.ca).

**Le plagiat est sanctionné** par le *Règlement Disciplinaire sur la Fraude et le Plagiat Concernant les Étudiants*. Tout plagiat se verra attribuer la note 0 et sera rapporté à la Faculté des Arts et sciences. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'université. Il est fortement recommandé de prendre connaissance des règles en vigueur à l'Université de Montréal

en matière de plagiat. Ces règles sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [www.integrite.umontreal.ca](http://www.integrite.umontreal.ca).

**Enfin, les travaux remis en retard sans autorisation préalable du professeur seront pénalisés de 10% le premier jour, puis de 5% pour chaque jour subséquent. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine et les jours fériés comptent comme des jours réguliers.**

### **IMPORTANT !**

Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation ; pour ce faire, **il faut s'adresser au Secrétariat de son département d'attache et non pas au professeur**. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable. Quand l'absence est motivée, l'étudiant sera informé par écrit des modalités de reprise de l'évaluation. La modalité de reprise des examens est la suivante : passer un examen différé (dans le cas d'un examen intra) OU passer un examen final cumulatif (qui porte sur toute la matière couverte durant la session) OU compléter un travail compensatoire. **Le choix de la modalité appartient à l'enseignant du cours**. En cas d'absence à un examen intra, la réussite d'un cours ne peut jamais se faire sur la base d'un examen final non cumulatif. *« L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue **dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra pas être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrables suivant l'absence.***

*Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.*

*Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, **le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin.** »*

## 6. Calendrier des rencontres

### BLOC A | NOTIONS DE BASE

#### Séance 1 | 11 janvier 2024 – Introduction et présentation

Présentation du plan de cours, présentation des uns et des autres, organisation de la matière et de la démarche pédagogique ; introduction à la notion de mouvement social.

#### Séance 2 | 18 janvier 2024 – Droits individuels et collectifs dans les démocraties contemporaines

Histoire des mouvements sociaux au Canada ; droits individuels et collectifs ; typologie et impact de la mondialisation sur nos démocraties.

**Lecture :**

- Érik Neveu (2002), « Chap. 1 : Qu'est-ce qu'un mouvement social ? » *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris : La Découverte, pp. 5-29.

#### Séance 3 | 25 janvier 2024 – Théorie(s) des mouvements sociaux

Regards conceptuels sur les mouvements sociaux ; controverses théoriques ; éléments conceptuels de base pour penser les mouvements sociaux ; les théories des manifestations et du contrôle des foules.

**Lecture :**

- Stephen Reicher, Clifford Stott, Patrick Cronin et Otto Adang (2004), « An integrated approach to crowd psychology and public order policing » *Policing*, vol. 27(4) : 558-572.

#### Séance 4 | 1 février 2024 – Les réponses et stratégies policières – un ordre négocié

Planification d'un service d'ordre ; négociation et participation des manifestants ; renseignement, information et nouvelles technologies ; gestion des risques ; la police des foules.

**Lecture :**

- Olivier Fillieule (2010), « La police des foules » dans Xavier Crettiez et Laurent Mucchilelli (dirs.), *Les violences politiques en Europe*, La Découverte, Paris : pp. 213-228.

#### Séance 5 | 8 février 2024 – Les techniques d'influences en ligne et le rôle des médias sociaux

L'utilisation des médias sociaux par différents mouvements sociaux. Présentation des techniques d'influence en ligne et de la création d'une base virtuelle pour les actions violentes.

**Lecture :**

- Golebiewski, M., et Boyd, D. (2019). *Data Voids: Where Missing Data Can Easily be Exploited* (Data et Society, pp. 1–50).

### BLOC B | FORMES DE VIOLENCES POLITIQUES ET MOUVEMENTS SOCIAUX

#### Séance 6 | 15 février 2024 – Médias, communication et mouvements sociaux – exemple de l'extrême droite

Nouvelles technologies de communication, usages du numérique, visibilité et contestation ; rapports entre médias et mouvements sociaux ; illustration avec la droite radicale / alt-right.

**Lecture :**

- Tanner, Samuel et Aurélie Campana (2019), "Watchful Citizen and Digital Vigilantism: A Case Study of the Far Right in Quebec", *Global Crime*: DOI: 10.1080/17440572.2019.1609177

**Séance 7 | 22 février 2024 – Transnationalisation des mouvements sociaux : La scène altermondialiste**

**REMISE DU PREMIER DU BULLETIN DESCRIPTIF**

Nouveaux manifestants altermondialistes; lutte contre la globalisation et ses effets; mise en réseau des mouvements sociaux; durcissement et militarisation de la réponse policière; nouvelles technologies de contrôle et de renseignement (la question de la transnationalisation est essentielle, mais l'enseignant peut avoir recours à d'autres exemples que les mouvements altermondialistes).

**Lecture :**

- Donatella della Porta et Sydney Tarrow (2012), « Interactive diffusion: The coevolution of police and protest behavior with an application to transnational contention », *Comparative Political Studies*, vol. 45(1), pp. 119-152.

**Séance 8 | 29 février 2024 – Les mouvements anarchistes et l'extrême gauche contemporaine**

Résurgence du militantisme de « gauche »; pratiques anarchistes; altermondialisme et anarchisme; dynamiques et organisation des groupes de l'extrême gauche; Black blocs et radicalisation.

**Lecture :**

- Dupuis-Déri, Francis (2004), « Penser l'action directe des Black blocs », *Politix*, 17(68), pp. 79-109.

**7 mars 2024 – Période d'activités libres**

**Séance 9 | 14 mars 2024 – Mouvements sociaux et autodétermination : la question autochtone au Canada**

Premières Nations et rapports sociaux ; gestion des conflits et territoires ancestraux ; contrôle social et police autochtone ; autodétermination.

**Lecture :**

- Aubert, Laura et Mylène Jaccoud (2009), « Genèse et développement des polices autochtones au Québec : sur la voie de l'autodétermination », *Criminologie*, 42(2), pp. 101-119.

**BLOC C | LES RÉPONSES SÉCURITAIRES AUX VIOLENCES POLITIQUES**

**Séance 10 | 21 mars 2024 – Fondements du terrorisme**

Racines du mot terrorisme ; histoire du terrorisme ; grands événements terroristes des XXème et XXIème siècles ; les formes du terrorisme – nationaliste, politique, religieux ; typologie du terrorisme.

**Lecture :**

- Gérard Chaliand et Arnaud Blin (2004), « Zélotes et Assassins », dans G. Chaliand et A. Blin (eds.), *Histoire du terrorisme*, Paris : Bayard, pp. 59-85.

### **Séance 11 | 28 mars 2024 – Les techniques du terrorisme : trajectoires violentes et radicalisation**

Techniques du terrorisme ; processus de radicalisation et dé-radicalisation dans les sociétés occidentales ; Islam radical ; djihadisme.

#### **Lecture :**

- Isabelle Sommier (2012), « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et ligne de fracture », *Lien social et Politiques*, 68, pp. 15-35.

### **Séance 12 | 4 avril 2024 – Globalisation du terrorisme et coopération anti-terroriste au Canada et globale**

Outils modernes du terrorisme : opérations, communications et financement ; réseaux terroristes ; dispositifs, politiques et structures chargées de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent au Canada ; nouvelles stratégies globales de lutte contre le terrorisme ; stratégies de gestion des risques.

#### **Lecture :**

- Benoît Dupont (2015), « Security networks and counter-terrorism: a reflection on the limits of adversarial isomorphism », dans Martin Bouchard (ed.), *Social networks, terrorism and counter-terrorism*, Londres et New York : Routledge, Taylor and Francis Group, pp. 151-166.

### **Séance 13 | 11 avril 2024 – Période de consultation et retour sur les notions de SIP 2050.**

#### **REMISE DU BULLETIN ANALYTIQUE**

### **Séance 14 | 18 avril 2024 – EXAMEN FINAL (une étude de cas).**

## Références

- Carroll, William K. et Kanchan Sarker (dirs.) (2016), *A World to Win : Contemporary Social Movements and Counter-Hegemony*, ARP Books, Winnipeg.
- della Porta, Donatella (2013), *Clandestine Political Violence*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Fillieule, Olivier ; Éric Agrikoliansky et Isabelle Sommier (Dirs.) (2010), *Penser les mouvements sociaux : conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte, Paris.
- Fillieule, Olivier et Donatella Della Porta (Dirs.) (2006), *Police et manifestants : Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Les Presses de Science Po, Paris.
- Gerbaudo, Paolo (2012), *Tweets and The Streets. Social Media and Contemporary Activism*, Londres, Pluto Press.
- Goodwin, Jeff and James M. Jasper (dirs.) (2009), *The Social Movements Reader : Cases and Concepts*, Wiley-Blackwell, Chichester, UK ; Malden, MA.
- Hawley, George (2018), *Making Sense of the Alt-Right*, New York : Colombia University Press.
- Lemieux, Frédéric et Benoit Dupont (dir.) (2005), *La militarisation des appareils policiers*, Les Presses de L'Université Laval, Québec.
- McAdam, Doug; Sidney Tarrow et Charles Tilly (2001), *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Mattoni, Alice (2012), *Media Practices and Protest Politics. How Precarious Workers Mobilise*, Londres et New York : Routledge.
- Rigoni, Isabelle ; Anaïs Theviot et Mélanie Bourdaa (2015), Médias, engagement et mouvements sociaux, *Sciences de la Société*, numéro spécial, vol. 94.
- Tilly, Charles, Ernesto Castañeds et Lesley J. Wood (2020), *Social Movements, 1768 – 2018*. New York Routledge, 4ème édition.
- Tufekci, Zynep (2017), *Twitter and Tear Gas: The Power and Fragility of Networked Protest*, New Haven: Yale University Press.
- Wiktorowicz, Quintan (dir.) (2004), *Islamic Activism : A Social Movement Theory Approach*, Indiana University Press, Bloomington et Indianapolis.
- Wolfson, Todd (2014) *Digital Rebellion : The Birth of the Cyber Left*, University of Illinois Press, Urbana, Chicago and Springfield.